

LE REMPLACEMENT DE L'ÉTAT (4^{ème} partie)...

Une expérience

Mais quelles normes établir et comment procéder? Telle est la question que pose l'immense majorité des gens auxquels nous nous adressons. Absorbés et mentalement déboussolés, incapables d'observer les ressorts et le mécanisme de la société, les professeurs de droit continuent d'être ce qu'ils ont toujours été: les serviteurs de l'État qui a pourtant causé tant de maux dans les rangs de l'humanité. Ils ont servi l'État, non la nation. Tel fut généralement le cas des légistes.

Il faut donc aller au-delà de l'État, plus loin et plus haut que cette structure qui risque, à juger d'après les préparatifs de guerre auxquels nous assistons, de faire sombrer la civilisation. Mais comment? Essayons de répondre.

Quoique nous pourrions, en ayant recours aux cogitations abstraites, élaborer quelques idées à ce sujet, nous préférons nous en abstenir, car nous nous méfions de la rhétorique; d'autre part, nous avons le souvenir vécu du remplacement de l'État par un autre mode d'organisation auquel du reste nous avons pris part et dont l'expérimentation, quoique incomplète (1), permet des hypothèses fécondes si l'on sait et si l'on veut en tirer toutes les conséquences.

Il s'agit de la révolution libertaire espagnole de 1936-1939. Les thuriféraires de l'étatisme en nieront la véracité soit par mauvaise foi, soit par myopie, soit encore parce que les arbres les ont empêchés de voir la forêt.

Comme toute personne informée le sait, il existait en Espagne un mouvement anarchiste puissant (2) né en 1870 sous l'influence de Bakounine et de ses disciples de l'*Alliance de la démocratie socialiste* - et cette dénomination indique clairement le caractère social de ce courant révolutionnaire.

Celui-ci poursuivait des buts concrets, que Bakounine avait du reste définis: 1- éliminer l'exploitation et l'oppression de l'homme par l'homme; 2- construire une société où les contradictions et les éléments négatifs disparaîtraient et où les hommes pratiqueraient la solidarité érigée en norme générale. Une simple phrase de Ricardo Mella, le penseur le plus original de ce mouvement, mettait en relief les buts fixés: «*La liberté comme base, l'égalité comme moyen, la fraternité comme but*».

Dès leur démarrage historique, les anarchistes sociaux espagnols cherchèrent des solutions constructives aux problèmes essentiels. Ils avaient fait leur la formule de Saint-Simon: «*Remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses*», ou celle de Proudhon: «*L'atelier remplacera le gouvernement*», ce qui impliquait que la production devait être régie par les producteurs et que l'organisation politico-administrative incarnée par l'État devait être remplacée par la gestion directe et l'autodirection.

C'est ce dont eurent conscience les membres du congrès constitutif de 1870, qui discutèrent pro-

(1) Nous sommes obligés de constater que le mouvement anarchiste espagnol ne peut être comparé, par son sérieux, avec le mouvement anarchiste français.

(2) Jamais la réalisation d'un nouveau régime social n'a été décrite dans tous ses détails avant de devenir un fait ; mais il faut prévoir le plus possible et préparer les esprits.

fondement sur le rôle constructif des coopératives, des «*unions de métiers*» - aujourd'hui syndicats ouvriers -, des fédérations nationales et internationales de métiers ou des associations coopératives. On décida même de créer dans les villes des fédérations locales qui précéderent les Bourses du travail françaises, dont le but était de maintenir la solidarité des différentes corporations, la solidarité ouvrière et paysanne dans les conflits et les luttes qui s'annonçaient alors.

Cela, cependant, ne suffisait pas. D'autres problèmes se posaient, particuliers à l'Espagne. Ce pays est, on le sait, en partie morcelé par le relief du sol, ce qui, ajouté à l'ambition des grands et des cours royales, a pour le moins contribué à la constitution de différents royaumes, lesquels ont, à leur tour, isolé les «*peuples ibériques*» que la géographie avait pratiquement séparés. Or, le nouveau courant social se considérait comme une «*Section de l'Association internationale des travailleurs*» dont le siège résidait à Londres et dans lequel et par lequel les socialistes fédéralistes libertaires dont nous nous occupons voyaient la fin des rivalités entre nations et des guerres entre des peuples qui faisaient toujours les frais de la politique des États.

Devant les réalités ethnographiques, les traditions pratiquées, les différents dialectes, et pour s'opposer au centralisme madrilène, on laissa donc aux régions leur autonomie qui, ainsi qu'on l'entendait, n'empêcherait nullement l'ouvrier catalan de Barcelone d'être solidaire du paysan andalou, le journalier aragonais de faire cause commune avec les mineurs asturiens ou les pêcheurs de la Galice.

En 1911 fut fondée la *Confédération nationale du travail* (C.N.T.) qui groupait de façon cohérente tous les syndicats d'accord avec ces postulats fondamentaux insérés en 1920 dans les statuts par le Congrès de la Comedia: «*Le but poursuivi par la Confédération nationale du travail est le communisme libertaire*». Et pour appliquer la méthode fédéraliste on décida la constitution d'un Comité national composé de membres des diverses organisations régionales.

Ce qui précède, et qui figure déjà dans notre livre *Espagne libertaire*, demanda quelques précisions supplémentaires dont nous retrouverons bientôt la pratique et l'esprit. Dans les congrès, les désaccords qui surgissaient et qui n'avaient rien à voir avec le régionalisme, se résolvaient grâce au principe de solidarité que l'on plaçait au premier plan. Tous les syndicats et les syndiqués avaient droit à intervenir et à décider. C'étaient eux qui, représentés par leurs délégués et après consultation des assemblées locales, analysaient les problèmes et décidaient. Pas de manigances bureaucratiques, pas de comités exerçant une dictature habilement orchestrée, décidant pour la masse des adhérents sans même la consulter. Et dans chaque syndicat, c'étaient les individus qui se prononçaient, avec le maximum d'informations.

Ce mouvement se complétait par un autre: celui, aujourd'hui appelé vertical, des fédérations industrielles, qu'avaient précédées les fédérations de métiers que l'on rêvait d'étendre à toute l'Europe. Si l'on veut se donner la peine de réunir toutes les pièces de l'appareil social en construction, on trouvera un ensemble cohérent, de caractère à la fois unitaire et fédéraliste - se fédérer, c'est s'unir -, ayant une structure organique de première importance tant par le nombre des adhérents que par leur orientation théorique fermement et pratiquement assimilée.

Nous avons vu que le but principal, qui résumait toutes les aspirations idéales de la C.N.T. - et du mouvement anarchiste - était le communisme libertaire. La déformation du sens des mots fait évoquer immédiatement les régimes totalitaires, et rend surprenant le fait d'accoler des éléments qui semblent se repousser. Parler de communisme suggère l'organisation «*de haut en bas*» par l'État tout-puissant, propriétaire de tous les biens de la société, comme dans la Russie actuelle et dans les pays où elle domine, ou dans des institutions dans lesquelles le centralisme sévit, anéantissant la liberté et niant les droits de l'individu.

Mais l'esprit communiste véritable était tout autre chose. Il impliquait un mode d'organisation économique dont voici la définition de principe: «*A chacun selon ses besoins, de chacun selon ses forces*». Pendant longtemps l'école marxiste lui a opposé, après Louis Blanc, le collectivisme formulé de la façon suivante: «*A chacun selon ses œuvres*». C'est-à-dire selon son apport social. Loin d'impliquer la négation des droits de l'individu, la formule communiste les défendait, toujours du point de vue économique. Mais le socialisme, dans son ensemble, subordonnait tous les autres problèmes (droits

de l'individu; structure sociale, fonctionnement administratif, liberté politique) aux mesures prises par l'État. C'est pourquoi nous voyons presque toujours le socialisme du XIX^{ème} siècle, Proudhon excepté, préconiser des solutions qui font appel au dictateur, au «guide», au «bienfaiteur», à l'organisation officielle, et qui, de ce point de vue, méritent d'être qualifiées d'utopiques.

Le communisme anti-étatique défendait le droit économique de tout membre de la société, qui ne serait pas un parasite volontaire, à la quote-part des biens matériels que l'on pourrait lui assurer, quelle que fût la valeur de son apport personnel. La femme occupée aux travaux du logis, l'enfant, le vieillard, l'infirme qui ne produisait pas de biens mesurables auraient non seulement leur vie assurée, mais accéderaient à la jouissance de tout ce que fournirait la société au même titre que les producteurs. Le problème était la méthode d'organisation et de distribution, et la non-introduction d'un facteur autoritaire qui, en tuant la liberté, soumettrait l'individu, tous les individus au despotisme d'un appareil organisateur. Sur ce point se heurtèrent Proudhon d'une part, et de l'autre Étienne Cabet, Louis Blanc, Considérant, Pierre Leroux comme un peu plus tard allaient se heurter l'école marxiste et l'école fédéraliste libertaire et bakouninienne.

Il était donc parfaitement logique de parler d'un communisme anti-autoritaire et ces deux conceptions étaient compatibles.

Forts de leurs conceptions où les droits de l'individu concordaient avec ceux de la société, et en même temps qu'ils enrayaient la marche du «Caudillo», les anarchistes espagnols et membres de la *Confederación Nacional del Trabajo*, qui était leur œuvre, se lancèrent à la construction d'une société nouvelle, quand, en juillet 1936, le fascisme dont Franco allait devenir le chef entreprit la conquête armée du pouvoir et du pays. Les nouveaux principes qui détermineraient les fondements d'un droit nouveau peuvent se résumer ainsi: 1- Droits de l'individu (3) dans l'organisation syndicale locale; 2- Droits de la collectivité dans la fédération cantonale (4) où la solidarité intercollectiviste décide dans des assemblées générales des solutions à trouver et des mesures à prendre; 3- Droits de la fédération régionale industrielle, qui groupe les fédérations locales ou cantonales de même composition; 4- Droits de la fédération régionale agraire, constituée sur la base des fédérations cantonales paysannes; 5-Droits de la fédération régionale industrielle, composée de fédérations locales; 6- Droits des fédérations nationales agraires et industrielles, l'une et l'autre composant la confédération nationale économique.

Dans la mesure où, d'une part, sévissaient la guerre civile terrible qui se livrait sur les fronts contre le fascisme international, et d'autre part, malgré l'opposition des partis politiques bourgeois et celle, plus acharnée, du parti communiste, le mouvement libertaire mit sur pied une nouvelle organisation sociale qui, nous devons le reconnaître, ne put embrasser toute l'Espagne antifasciste, mais qui embrassa bien les deux tiers de la production industrielle et des services publics, et 60% de la production agraire. Un juriste aurait trouvé là les principes d'un droit nouveau.

Très souvent, les intoxiqués des solutions officielles ne voient, pour assurer la marche de la société et maintenir la cohésion nécessaire entre les parties qui la composent, que les organismes d'État. Une des raisons en est que ce qu'on appelle l'économie libérale cause des désordres continus et qu'un appareil autoritaire semble nécessaire pour y mettre fin. Mais ici, parce que depuis longtemps préparés par des idées très nettes et la pratique permanente des solutions solidaristes dans le travail et dans les relations sociales, les libertaires improvisèrent la construction d'une organisation sociale d'ensemble et la coordination de l'activité générale. Ils ont prouvé qu'il n'était pas besoin d'État, dans lequel Marx ne voyait qu'une «*superstructure parasitaire*» (5), ou de tout autre organisme spécialisé dans le gouvernement des hommes, pour que les agriculteurs fassent venir les produits de la terre, pour que les travailleurs industriels fassent tourner les machines, pour que les spécialistes divers: médecins, vétérinaires, ingénieurs, instituteurs, professeurs, dûment groupés en des associations spécialisées et coordonnant leurs efforts avec les travailleurs manuels de la ville et des champs, fassent fonctionner les services publics dont le développement est un indice certain de la civilisation.

(3) Particulièrement dans les collectivités agraires qui reconnaissent aux mêmes «*individualistes*» le droit de rester en marge avec leurs moyens de production et d'intervenir dans leurs délibérations.

(4) Les fédérations cantonales (*comarcas*) pouvaient être composées de 18, 25, 40 et plus de villages collectivisés.

(5) *La Guerre civile en France*. Cette position de Marx fut du reste opportuniste et passagère.

Tout cela a été réalisé dans et par la révolution libertaire espagnole de 1936-1939, s'est articulé, non sans erreurs et sans faux pas, car de telles expériences ne peuvent pas être des réussites à cent pour cent, et le prétendre serait inepte. Mais les résultats positifs l'ont emporté largement sur les résultats négatifs, avec l'augmentation des surfaces emblavées et le doublement du niveau de vie dans les campagnes; avec aussi une tendance générale à l'égalisation des salaires et une discipline du travail volontaire assurée par les syndicats libertaires dans la mesure où le permirent les ressources en matières premières, en énergie, et les antifascistes ennemis de la révolution.

Voilà bien à notre avis le chemin qu'il faut prendre, si nous ne voulons pas que l'humanité de l'avenir soit enchaînée par l'État. L'étatolâtrie, qui n'a jamais été poussée si loin qu'à notre époque, fait croire aux gens non informés que nous voulons une société sans organisation, ce qui, naturellement, est considéré comme une absurdité. Comme s'il n'existait pas de conception organisationnelle autre! Dans son livre *Paroles d'un révolté*, Kropotkine cite le cas d'un jurisconsulte allemand qui, s'étant mis à écrire un livre pour montrer que les organismes autoritaires assuraient le fonctionnement de la société, découvrit que le rôle des organisations non autoritaires et de libre entente était deux fois plus efficace. Ce qui se fait en silence et dans la profondeur de la société est rarement enregistré par les historiens, et l'œuvre positive des peuples sur qui tout repose est généralement sous-jacente, ignorée de ceux qui nous parlent du passé.

Nous sommes certains que des recherches de ce genre apporteront bien des surprises. Telle l'œuvre réalisée par les corporations depuis les premiers siècles de la civilisation égyptienne jusqu'au Moyen Age occidental. Dans la société actuelle même, ce sont les rapports innombrables entre les entreprises privées et leurs associations qui assurent d'abord l'essentiel de la physiologie sociale, la vie de la société, l'accomplissement des tâches nécessaires à l'existence collective.

Il est vrai que, comme nous l'avons souligné, l'État est obligé de prendre part à des activités utiles. A force de promettre des solutions pratiques au peuple - qui ne voit pas le danger pour la liberté et qui veut des résultats matériels concrets - les socialistes auto-intoxiqués jusqu'aux moelles ont, en contaminant l'esprit public, fini par arracher des réformes sociales. Mais un des résultats dont on ne voit pas les conséquences c'est que l'appareil étatique étend ainsi son emprise sur la société, en absorbe la substance non seulement physique mais mentale et morale, la «*décharge*» de ses responsabilités, et est en train de transformer les hommes en des animaux jouisseurs, en imbéciles heureux -, quand ils le sont - le tout ne pouvant conduire qu'à une humanité dégradée. L'État pense pour nous, décide pour nous, veut pour nous. Or l'homme n'est pas tel parce qu'il produit sa nourriture, contrairement à ce qu'écrivait Marx dans ses livres de jeunesse, mais parce qu'il a accédé à la faculté de penser, de décider, de vouloir. L'État n'est pas qu'une machine insensible agissant mécaniquement. Il est composé d'innombrables rouages pensants, tous solidaires, qui font corps et s'attribuent des droits supérieurs. L'exemple des bolcheviques, qui construisirent si rapidement le leur, doit nous éclairer. La sainte bureaucratie rouge mène la Russie dix fois plus que ne l'a menée la bureaucratie tsariste. C'est elle qui fait la loi, et d'abord à son avantage. Elle est maîtresse de tout, et même si elle n'en est pas propriétaire, elle en dispose par le truchement de l'État hypertrophié. Cette dialectique permet de jouer sur les apparences, et nous assistons actuellement, en URSS, à l'apparition des privilèges individuels pour les bénéficiaires du pouvoir qui furent dès le début, principalement quand il s'agissait de charges importantes, de hauts personnages d'État. Traitements élevés, possession d'une «*datcha*» (résidence secondaire de luxe), automobile, chauffeur, femme de service, domestique. La propriété personnelle ne saurait tarder, comme il est toujours arrivé dans de tels processus.

Gaston LEVAL.
